Baudouin fut élevé sur le pavois et porté en triomphe dans l'église Sainte-Sophie.

Le nouvel empereur ne fut couronné que le quatrième dimanche après Pâques. Le couronnement se fit avec les cérémonies des Grecs; pendant le service divin, Baudouin était assis sur un trône d'or; il reçut la pourpre des mains du légat du pape, qui remplissait les fonctions de patriarche; deux chevaliers portaient devant lui le laticlave des consuls romains, et l'épée impériale, qu'on revoyait enfin dans les mains des guerriers et des héros; le chef du clergé, debout devant l'autel, prononça dans la langue grecque ces paroles: *Il est digne de régner,* et tous les assistants répétèrent en chœur: *Il en est digne, il en est digne.*

Les grandes dignités de la cour impériale avaient été distribuées aux principaux seigneurs et barons; le doge de Venise était despote ou prince des Romains, avec le privilège de porter les brodequins de pourpre; Villehardouin, maréchal de Champagne, avait le titre de maréchal de Romanie; le comte de Saint-Paul, celui de grand connétable; Conon de Béthune fut nommé grand maître de la garde-robe; Macaire de Sainte-Menehould, grand échanson; Miles de Brabant, grand boutillier; Manassès de Lisle, grand maître de l'hôtel ou *grand queux,* etc. Dans un conseil composé de douze nobles vénitiens et de douze chevaliers français, toutes les terres conquises furent divisées entre les deux nations. La Bithynie, la Romanie ou la Thrace, Thessalonique, toute l'ancienne Grèce, depuis les Thermopyles jusqu'au cap Sunium, les plus grandes îles de l'Archipel, telles que Chio, Lesbos, Rhodes, Chypre, tombèrent dans le partage des Français; les Vénitiens obtinrent un grand nombre d'îles parmi celles qu'on appelle les Sporades et les Cyclades, les îles de la côte orientale du golfe Adriatique, la Propontide et l'Hellespont, avec leurs ports et leurs stations; les îles Cyanées et les portes de l'Euxin; les villes de Cypsèdes, de Didymotique, d'Andrinople, les contrées maritimes de la Thessalie, etc. Tel fut d'abord le partage des provinces et des terres de l'empire que la prise de Constantinople faisait tomber aux mains des croisés: plusieurs circonstances apportèrent à ce partage des modifications qu'il n'est pas aisé de suivre dans cet abrégé.

Les terres situées au delà du Bosphore avaient été érigées en royaume, et données avec l'île de Candie au marquis de Montferrat; Boniface les échangea contre la province de Thessalonique ou l'ancienne Macédoine, et vendit l'île de Candie à la république de Venise

pour trente livres pesant d'or. Les provinces de l'Asie furent données au comte de Blois, qui prit le titre de duc de Nicée et de Bithynie. Si nous en croyons Nicétas, les croisés se partagèrent entre eux des villes qui n'existaient plus, des provinces qui n'appartenaient plus à l'empire depuis longtemps; les historiens grecs nous disent qu'on tira au sort les pays des Mèdes et des Parthes, les royaumes qui étaient sous la domination des Sarrasins et des Turcs. Constantinople fut pendant quelques jours un marché où l'on trafiquait de la mer et de ses îles, de l'Orient et des peuples qui l'habitaient.

Le clergé latin ne négligea point de prendre sa part des dépouilles de la Grèce; les chefs de la croisade avaient décidé entre eux que si l'empereur de Constantinople était choisi parmi les Français, on choisirait le patriarche parmi les Vénitiens; d'après cette convention, qui avait précédé la conquête, Thomas Morosini, prêtre de Venise, fut élevé à la chaire de Sainte-Sophie, et confirmé ensuite, ou élu de nouveau par le pape. On nomma des prêtres des deux nations pour desservir les temples enlevés aux vaincus, et toutes les églises de Constantinople avec leurs revenus furent partagées entre les prêtres de France et de Venise; des prêtres et des évêques latins furent envoyés en même temps dans les autres villes conquises et prirent possession des biens et des dignités du clergé grec.

Après son couronnement, Baudouin écrivit au pape pour lui annoncer les victoires extraordinaires par lesquelles il avait plu à Dieu de couronner la bravoure des soldats de la croix; le marquis de Montferrat, dans une lettre adressée au pontife, protestait de son humble soumission et de son entière obéissance à toutes les décisions du saint-siège. Le doge de Venise, qui jusqu'alors avait bravé avec tant de fierté les menaces et les foudres de Rome, reconnut la souveraine autorité du pape, et joignit ses protestations et ses prières à celles de Boniface et de Baudouin.

CHAPITRE XXIII

LES CROISÉS PARCOURENT LES PROVINCES DE L'EMPIRE POUR LES SOUMETTRE — SOULÈVEMENT DES GRECS — GUERRE DES BULGARES — L'EMPEREUR BAUDOUIN PRISONNIER — DÉSORDRES ET PLEINE DÉCADENCE DE L'EMPIRE DE BYZANCE

Les grandes victoires des croisés et l'humble soumission des chefs n'avaient pas tout à fait désarmé la colère d'Innocent. Il reprochait à l'armée victorieuse des Latins d'avoir préféré les richesses de la terre aux trésors du ciel; il ne pardonnait pas surtout aux guerriers de la croix les désordres et les excès qui avaient suivi leurs conquêtes. Cependant le père des fidèles n'osait sonder la profondeur des jugements de Dieu; il se plaisait à croire que les Grecs avaient été justement punis de leurs fautes, et que la Providence avait récompensé les pèlerins comme les instruments de sa justice; il finissait par rappeler aux croisés leurs promesses, si souvent renouvelées, de secourir la terre sainte.

Le pape approuva l'élection de Baudouin, qui prenait le titre de chevalier du saint-siège, et n'hésita point à reconnaître un empire que la victoire avait soumis à ses lois spirituelles; il écrivit aux évêques de France, et leur dit que le Seigneur avait voulu consoler l'Église par la conversion des hérétiques; il invitait en même temps, au nom de l'empereur Baudouin, les Français de toute condition à se rendre dans la Grèce, conquise par les armes de la croix. Les indulgences de la croisade étaient promises à tous ceux qui se réuniraient aux vain-